l'état présent des choses, la Confédération doit examiner, discuter, consentir ou refuser, selon qu'elle le croit à propos. Dans la combinaison dont il s'agit, elle n'aurait plus qu'à obéir; son libre arbitre disparaîtrait. Certes cette situation serait bien différente.

» On suppose, il est vrai, que l'Autriche tout entière faisant partie de la Confédération, la Diète, tenant de son droit sur un Etat soumis en chargé à sa juridiction, empêcherait le gouvernement autrichien de s'engager trop facilement dans des luttes dont elle serait à subir les conséquences. Cet argument se lie à la supposition que l'Autriche, bien que figurant dans la Confédération pour un territoire et une population trois fois aussi considérables qu'aujourd'hui, n'y exercerait pas la prépondérance absolue que semblerait devoir lui assurer, au lieu de croissement, ce qu'y prétendrait pas à plus d'influence que par le passé.

» Les apologistes du projet d'incorporation prétendent en effet que cette mesure, exigée par les nécessités intérieures de l'empire, ne doit d'ailleurs lui apporter aucun accroissement de puissance, ni en Europe, ni dans le sein même de la Confédération.

» Cette assertion paraît assez difficile à concilier avec le raisonnement auquel on a recours lorsqu'on veut démontrer les avantages que l'incorporation aurait, pour la cause de l'ordre et de la paix. On dit alors que l'Autriche, élevée plus puissante dans les conseils fédéraux, y serait mieux en mesure de contenir en Allemagne l'esprit révolutionnaire et les influences anarchiques qui ont trop souvent cherché à y faire un moyen d'agrandissement et d'usurpation.

» Sans doute, en s'exprimant ainsi, le cabinet impérial n'a pas entendu agréter, dans le dessein de sa cause, un vain fantôme de terreur. La réaction révolutionnaire, telle qu'il la voit, le pouvoir, l'oblige à sortir de la légalité; à ses yeux, le danger est imminent, et le salut de l'Allemagne n'est pas trop puissant pour le prévenir. Mais, qu'il soit permis de le dire, il y a une exagération évidente dans cette manière de poser la question. Les faits, n'autorisent pas l'Autriche à tenir un tel langage. Son armée est forte, la révolte l'a trouvée inébranlable; les détestables doctrines de la démagogie ne l'ont point atteinte; elle présente 400,000 hommes, aguerris par une épreuve qui démoralise quelquefois les troupes les plus braves: le contact avec les idées révolutionnaires et les populations insurgées. Bien n'a affaibli cette puissante armée, et ce serait en vain que l'on voudrait représenter comme débile et comme dépourvue des moyens suffisans de répression une puissance qui se trouve si forte après avoir traversé les dangers des guerres et des révolutions.

» Il faut opter entre ces deux thèses: Ou le changement proposé accroîtra demesurément la puissance autrichienne, et alors l'Europe, la France particulièrement, sont en droit de se préoccuper du maintien de l'équilibre politique; ou il n'aura sous ce rapport aucun effet sérieux, et, dans cette hypothèse encore, comme il n'en résultera aucun avantage, il faudrait repousser une innovation qui inquiéterait l'opinion publique, en changeant le droit public européen.

» La Confédération germanique est une des bravelle de droit public. Interposée entre les grandes puissances dont elle a surtout intérêt à arrêter les empiétemens, elle contribuera puissamment par sa masse, et, si l'on peut aimer parler, par sa force passive, à la conservation de la paix générale. L'homogénéité de races qui, au milieu de nombreuses diversités, lui constitue une unité véritable la rend merveilleusement propre à ce grand et noble rôle. Renfermée dans les limites que lui assigne cette homogénéité, tant que la Confédération s'imposera tout à la fois la loi de ne pas les dépasser et celle de ne pas souffrir qu'on les franchisse, elle sera la plus sûre sauvegarde de l'ordre et de la paix européens. Une politique contraire aurait naturellement des conséquences tout opposées. Etendre arbitrairement ces limites naturelles ou consacrées par le temps, adjoindre aux populations allemandes des populations slaves, hongroises, illyriennes, italiennes, au milieu desquelles elles seraient noyées, ce serait dénaturer la Confédération, dont il faudrait changer même le nom pour ne pas être en contradiction avec la réalité. Cette masse, absorbant dans son sein vingt Etats différens, ne présenterait à l'esprit, non plus comme une garantie de paix et d'équilibre, mais comme une menace, comme un symbole de confusion et d'envahissement. Dans l'intérieur même des territoires qu'elle réunirait, il ne doutera que malgré sa force apparente, elle n'exerceraît mieux, ou même aussi bien que la Confédération actuelle, la mission de l'autorité. On conçoit qu'un fonds de nationalité commune permette de faire intervenir, sans trop choquer le sentiment public, les forces de l'Autriche, de la Prusse, de la Bavière, pour soutenir ou pour relever en Saxe, dans le grand-duché de Bade, dans l'électorat de Hesse, dans le duché de Holstein le pouvoir ébranlé ou renversé des gouvernemens; mais se rend-on bien compte de l'effet que produiraît à la longue, ou dans un moment de crise violente, l'emploi des troupes hongroises ou polonaises pour rétablir l'ordre sur les bords du Rhin, celui des troupes bavaroises ou prussiennes pour soumettre la Hongrie insurgée? Un tel régime proclame, non plus à titre de mesure exceptionnelle et dans une circonstance donnée, mais comme un état de choses normal, constitutionnel, ne soulèverait-il pas tôt ou tard des répugnances, des irritations spécifiques et des leurs de la difficulté que l'on éprouverait à mettre en mouvement une machine aussi énorme, aussi compliquée? L'organisation fédérale sincèrement appliquée, et respectant par conséquent l'indépendance des gouvernemens particuliers, serait évidemment impuissante. Uniforme de gênant, un despote fait-il, par les circonstances, tel que Charles Quint ou Ferdinand II, y réussirait peut-être pour un moment; mais alors l'instrument remis entre ses mains deviendrait très-probablement à l'Allemagne et à l'Europe entière. Ce despotisme prétendu pouvoir fédéral, épuisé par cet exercice tout contraire, ne serait qu'une véritable atonie, et la Confédération, pour avoir trop voulu s'étendre, pour avoir forcé les ressorts de son existence, finirait peut-être par se dissoudre. Devant l'Allemagne, une anarchie qui laisserait l'Europe sans contre-poids.

» Il faut donc écarter des combinaisons auxquelles se lient, sans aucun chance avantageuse, tant de chances dangereuses et funestes.»

ANGLETERRE.

Dans la séance du 2 à la chambre des communes, le ministère, interpellé par M. Stuart-Wortley, a répondu par l'organe de sir George Grey, ministre de l'intérieur, que le gouvernement avait pris en sérieuse considération les observations qui lui ont été faites plusieurs fois sur la conduite des réfugiés étrangers en Angleterre; que ses mesures étaient arrêtées, et qu'il était prêt à maintenir la tranquillité intérieure du pays, comme à réprimer les intrigues et tous les plans d'insurrection qui pouvaient se tramer en Angleterre contre l'existence des gouvernemens amis et alliés de la Grande-Bretagne.

Cette déclaration du gouvernement a été accueillie par plusieurs salves d'applaudissemens.

On écrit de Londres, à Paris, 3 avril, par dépêche télégraphique:

» Hier soir a eu lieu le grand dîner en l'honneur de lord Stanley. Des discours importans ont été prononcés, entre autres celui de lord Stanley, dans lequel il a fait nettement sa profession de foi politique. »

ALLEMAGNE.

AUTRICHE.

Plusieurs journaux bavarois, en date du 28 mars annoncent que les quatre royaumes d'Allemagne seront obligés d'abandonner l'idée d'une représentation nationale près la Confédération germanique, attendu que l'Autriche ne veut pas s'y prêter.

L'entrée de l'Autriche dans la Confédération avec tous ses Etats fait en ce moment le point capital de toutes les négociations.

La question de la représentation nationale serait renvoyée à une époque ultérieure.

L'empereur d'Autriche est revenu à Vienne le 4 avril. Le soir au théâtre de la Porte Corinthie il a été salué des plus vives acclamations par les spectateurs.

PRUSSE.

On annonçait le 31 d'une manière positive, une entrevue prochaine de M. de Manteuffel avec le prince de Schwartzenberg, à Dresde. Une invitation de la part du prince est, dit-on, arrivée par la voie télégraphique. La reprise des conférences de Dresde dépend de cette entrevue, que jusqu'à présent on a cherché à empêcher: car toutes les conférences antérieures entre les deux ministres ont eu pour résultat un échec pour la Prusse, et ce qu'on avait essayé d'obtenir par des notes et des mémoires a été abandonné. On craint en conséquence que dans cette nouvelle entrevue le prince de Schwartzenberg ne s'efforce d'obtenir de M. de Manteuffel l'abandon de toutes les propositions et prétentions de la Prusse.

HESSE-ÉLECTORALE.

Le 21 et le 23, des rixes ont éclaté entre les troupes prussiennes; des Hessois et des Prussiens avaient attaqué des Autrichiens auxquels s'étaient joints des hommes des gardes du corps: le sang a coulé, on dit qu'il y a neuf blessés qu'il a fallu transporter à l'hôpital. Des patrouilles survenues n'ont pu rétablir l'ordre, il a fallu pour cela l'intervention des autorités militaires. On a défendu aux soldats prussiens du faire usage de leurs sabres, sous peine d'être mis aux arrêts pour quinze jours.

DRESDE.

Le 26 la seconde commission, présidée par M. le comte d'Avensieben, a reçu communication d'une proposition ayant pour objet de changer le rapport de la Constitution fédérale avec les Constitutions des Etats particuliers. Il est possible que le projet soit modifié, et que les empiétemens de la Confédération sur les droits des Etats particuliers, relativement à leurs affaires constitutionnelles intérieures, ne soient pas admis. Cependant les points concernant le refus des impôts ou des moyens d'atteindre des buts fédéraux par les Etats seront maintenus. La quatrième commission travaille à l'établissement d'un tribunal arbitral de la confédération.

SUISSE.

On écrit de Berne, le 25 mars, à six heures du soir:

» Le mouvement à Fribourg, comprimé depuis trois jours, vient d'éclater de nouveau. Les paysans surtout de la partie allemande du canton, profitant de la fête de l'Annonciation, se sont rendus à Fribourg en grand nombre, et après le service divin se sont portés en masse vers les prisons pour demander, le libreté d'une quarantaine des leurs pris dans l'échauffourée du 22. Au moment du départ du courrier, on battait la générale pour réunir la garde civique, et une heure après on disait, du moins, on entendait de coups de canon dans la ville.

» A demain la suite. »

Le conseil fédéral suisse a adressé à tous les États confédérés la circulaire suivante:

» Berne, le 23 mars 1851.

» Fidèles et chers confédérés,

» Nous supposons par une dépêche datée du 22 de ce mois, qui vient de nous parvenir du gouvernement du canton de Fribourg, que le chef-lieu de ce canton a été de nouveau hier le théâtre d'événemens déplorables.

» Une troupe de factieux, profitant du marché public, a pénétré vers huit heures du matin jusqu'au milieu de la ville, s'est emparée d'un dépôt d'armes, s'est retranchée avec deux pièces de canon dans la partie supérieure de la ville, et a pris l'initiative d'une agression audacieuse.

» Toutefois le patriotisme et la valeur de la garde civique ont mis en peu de temps fin à cette criminelle entreprise, qui a malheureusement coûté la vie à une demi-douzaine d'insurgés, tandis que quelques autres blessés ont dû être transportés à l'hôpital. Le fameux Nicolas Carrard, chef de la bande, a été pris, ainsi que son frère et une douzaine de leurs complices. On a saisi sur les prisonniers des cartouches, des proclamations incendiaires, un avis au peuple, une liste des membres qui devaient composer le gouvernement provoire et une Cour martiale.

» Une autre pièce proclamait la déchéance du gouvernement et de ses employés, la destitution de tous les régens, l'annulation de ce qui a été fait depuis la chute du *Sonderbund*, la mise en état de siège de tout le canton, l'injonction à tout habitant du canton de porter un brassard blanc au bras gauche, la peine de mort contre les opposans et les suspects, le désarmement de la garde civique, de la gendarmerie et de la capitale, l'appel du contingent, la mise sur pied de la réserve et du landsturm, des patrouilles générales.

» Le gouvernement, qui s'est déclaré en permanence, a confirmé l'état de siège proclamé par la direction de la guerre, était de siège qui subsistera provisoirement. Malgré cela, la circulation n'a pas été interrompue dans les quartiers éloignés de celui qui était occupé par les insurgés, et la tranquillité, troublée pendant quelques instans, s'est promptement et complètement rétablie. On ignorait, lors du départ de la dépêche, s'il y avait d'autre mouvement dans la campagne; c'est pourquoi nous nous réservons de vous faire à ce sujet des communications ultérieures, insistât que des rapports que nous attendons nous seront parvenus.

» Nous nous empressons de vous donner immédiatement connaissance de ces événemens, et nous avons la satisfaction de pouvoir vous annoncer que force est restée aux autorités gouvernementales constitutionnelles.

» Nous n'avons pas manqué de promettre au gouvernement de Fribourg de lui donner tout l'appui qu'il est en droit de réclamer conformément aux principes de la Constitution fédérale.

» Nous saisissons cette occasion de vous recommander, fidèles et chers confédérés, avec nous, à la protection divine.

» Au nom du conseil fédéral suisse,

» *Le président de la Confédération*,

» J. Munzinger. »

On lit dans le *Journal des Débats* du 30 mars:

» Nous avons la satisfaction d'annoncer que la nouvelle d'une seconde levée de boucliers à Fribourg se trouve heureusement démentie aujourd'hui. La nouvelle qui en avait été portée à Berne n'était que le résultat d'une méprise dont le gouvernement radical de Fribourg et la conscience qu'il a de son impopularité sont les seules causes. C'est lui-même qui, en voyant la masse de gens de la campagne qui se rendaient à Fribourg pour y célébrer la fête de l'Annonciation, a pris peur et a fait sonner le tocsin, qui a porté l'alarme jusqu'à Berne. On en sera quitte le plus souvent sans effusion de sang et pour le ridicule que le gouvernement de Fribourg aura appelé sur lui-même.

BULLETIN COMMERCIAL.

INTÉRIEUR.

CHANGES DE CONSTANTINOPLE.
15 AVRIL 1851.

Londres	110
Marseille	177

PRIX DES MONNAIES.

Ducat de Hollande, les 100 pesant		
drachmes 108	P. 52 1/2 à 3/4	
id. de Venise id.	54 1/2	—
Quadruple d'Espagne	365	—
Piol Impérial	91 1/2 à 91 3/4	
Livre sterling	113 1/2 à 115	
Pièce de 20 francs	90 1/2 à 90 3/4	
Piastre d'Espagne	24 1/8	—
Talare de la reine	23 1/8	—
Rouble d'argent	17 3/4 à 17 32/40	
Pièce de 5 drachmes	19 3/4 à 20	
id. de 5 francs	2 1/2 à 2 1/2	
Stambols, roubles, foundouk,		
mahmoudies dits, la dra.	39 1/2 à 40	
Mah. nous entiers	81 1/2	—
Pièces d'or de 100 P. agio		
par mille	30 o/oo	—
id. de P. 20 en or	28 o/oo	—
id. 20 P. en argent	25 o/oo	—
Papier monnaie escompte 3 pour o/o.		

Andrinople, 15 Avril.

Les affaires ont été si languissantes après mon dernier rapport que je n'ai pas eu motif de vous écrire; tout le monde se tient en expectative. Des laines en saint de la nouvelle toute, qui aura lieu vers le 15 du mois prochain, 3,000 okes kirkirgik, moyenne qualité, ont été traitées à 5 P. 1/4 en payant tout le montant d'avance, dans un village voisin de Hapsa sur le chemin de Constantinople. Les principaux propriétaires ne sont pas disposés à se lier dès à présent, de sorte qu'on ne peut que faire des conjectures sur les prix qui se fixeront suivant la qualité.

Le peaux de lièvre que les négocians de Scodra ont payé, il y a un mois, 260 p. le cent, pourraient s'obtenir aujourd'hui à 240 et même à 230, prix qui ne conviennent ni pour l'Angleterre ni pour la France; il paraît que ces Albanais ont quelque secret que tout le monde ignore, pour la revente de ces peaux.

Quelque mouvement s'est manifesté dans nos bazars à l'occasion de l'approche des fêtes de Pâques.

Les zébras bleus rayés ont été vendus en gros aux boutiquiers de 14 à 16 P. la pièce, et les *aso formaich* à 12 à 24. Les madapolams colorés large 56 P. et les étroits 30 P. la pièce. Les calicots de 40 yards P. 60 à 62, *husse* blanc avec colle 54 à 55. Les grey calic. de 36 yds, larg. 1 pic 5/8 à 6/8 70, 72

„	de 3 pics de largeur	100, 122
„	de 2 1/2 „	100, 110
„	de 2 „	85, 90
„	de 1 7/8 de 37 yds	80, 86

L'on ne peut pas citer les prix des indiennes d'Angleterre, de France et de Suisse, vu la variété des qualités et des prix.

Smyrne, 11 Avril.

Les affaires sont dans une stagnation presque complète. En *Colonniers*, il se fait peu de ventes pour notre consommation aux prix suivans:

Café Rio, P. 630 à 665 les 100 okes.
Sucre en poudre P. 170 à 185 le quintal.
Poivre P. 4 3/4 l'oke.
Canelle P. 14 l'oke.
Cochenille P. 62 à 69 l'oke.
Indigo anglais P. 80 à 90 l'oke.
Campêche P. 30 le quintal.
Rhum d'Amérique P. 7 3/4 à 8 le gallon.

Les *Manufactures* sont sans variation et s'écoulent difficilement. On espère toujours des affaires pour les achats pour l'intérieur dès que les fêtes de Pâques seront passées.

Les *Alizarin* sont en baisse avec un dépôt de 4,500 balles environ, sans affaires importantes à marquer.

Le *Coton* suit la même marche; les acheteurs étant frois et ne trouvant pas payer les derniers prix malgré le soutien du marché de Marseille contrairement à ceux de Liverpool et de Londres.

Les *Graines jaunes* s'obtiendraient avec une faveur de 8 à 10 o/o sur les derniers prix pratiqués, si nos détenteurs étaient disposés à céder.

Graines de Sésame sont également en baisse. On parle d'une affaire de 250,000 okes livrables à Tarsous à 53 paras et demi l'oke.

L'*Huile* offerte à 190 le quintal, sans acheteurs, les nouvelles d'Europe faisant craindre une baisse sur cet article. La consommation locale absorbe une certaine quantité de cette graisse aux prix de P. 210 à 215 le quintal.

Les *Laines* manquent et se placeraient bien. On parle de contrats pour celles de la nouvelle toute, mais on n'en connaît pas les conditions; dans un mois et demi on commencera les livraisons. On a aussi placé quelques petites parties de la dernière toute de P. 230 à 235 le quintal, en suint.

L'*Opium* sans affaires à P. 90 le chéqui. On s'attend à une baisse nouvelle de ce narcotique, dont nous avons un dépôt de 350 couffes environ.

En *Fabouets*, qui, de nouveau, on tient de 65 à 68 la qualité ou Trieste et à 85, et 90 celle pour l'Angleterre. Notre dépôt n'a pas varié.

CHANGES DE SMYRNE.
11 AVRIL 1851.

Londres	111 1/4, 111 1/2
Marseille	178 , 179
Trieste	338 —
Odessa	20 3/8, —
Constantinople	3 j. 1/2 o/o d'agio

EXTÉRIEUR.

Marseille, 1er Avril.

Sucres terrés. — Il s'est traité à fr. 22 les 50 kil., entrep. 4000 b. sucre Manille.

Il y a eu enchère publique, pour cause d'avarie, de 61 barriques sucre pilé hollandais qui ont été vendues de fr. 27 25 à 27 50.

Sucres raffinés. — Les transactions se bornent à quelques lots de peu d'importance pour l'exportation, au prix de la cote.

Entrepôt, les 50 k.

Raffinés papier 7 o/o.	30	50	— —
nus	31	50	— —
cassés	31	—	— —
bâtardes	30	—	— —
tapés	30	—	— —
pilés	33	—	— —

Les produits de consommation sont plus rares et mieux soutenus: les poins nus valent fr. 81 à 81 50 et les bâtardes blanches fr. 78 à 78 50.

Cafés. — Les qualités du Brésil ont donné lieu à diverses ventes, dont l'ensemble arrive à près de 6000 balles, au prix de fr. 50 les 50 kil., avec des escomptes. Un lot de 320 sacs Rio lavé a obtenu fr. 60.

Blés. — Même nullité que les semaines précédentes, tant sous le rapport des transactions en blés d'entrepôt que par suite du manque de débouché. Nous n'avons à mentionner que la vente d'un chargement bas de Loire à fr. 22 25 les 160 litres.

Graines oléagineuses. — Nous n'avons aucun changement à signaler. Les ventes de la semaine consistent en 1500 quintaux sésame de Jaffa à livrer à fr. 48.

850 quint. sésame bl. de Zanzibar disp. fr. 45. 1500 quintaux arachides disponibles, à fr. 33.

Soies. — Le paquebot Rostand a importé environ 250 balles ou ballots en diverses sortes qui toutes sont entrées en magasin faute d'acheteurs, sauf pourtant les qualités de Perse dites d'origine qui ont trouvé prompt à leur débarquement au prix précédemment pratiqué.

En général l'article est très calme par suite de la lenteur que les fabricants mettent à renouveler leurs achats, vu qu'ils n'auront besoin de soies que pour leurs commandes d'hiver et ils expectent que sûrs de la belle récolte en France aura pour résultat une baisse dont ils veulent pouvoir profiter.

Vente et Prix des Soies. — Le 1/2 kil.

2 balles Espagne	45	—	—
» » Saloique	44	50	—
16 » Douplon	15	—	15 50
12 » Perse	29	50	40 —

Coton. — La semaine s'est écoulée sans affaires importantes à pouvoir signaler.

Nous n'avons connu qu'une vente de 183 b. coton Jumel, à prix demeuré secret.

Les cotons de Smyrne se sont cotés à prix 28 o/o. Idelep de fr. 60 à 62 50 les 50 kil.

36 b. Sonbonjar, de 80 à 85.

41 b. Naplouse à 70.

55 b. Kirkagach, dont les prix et conditions n'ont pas transpiré.

On a vendu aux enchères publiques pour cause d'avarie:

54 b. Kirkagach de fr. 62 50 à 64.

Laines. — La position de l'article ne peut pas avoir de grand changement, par suite du manque de marchandise; toutefois nous avons à signaler encore quelques ventes assez importantes:

450 balles laine de Galatz fine en suint ont obtenu le prix de fr. 92 50, les 50 k.

Le dernier chargement de laine lavée de Maroc a été acheté à fr. 2 80 c, le k. on a vendu aussi 30 balles Smyrne fine à fr. 95 les 50 kilogr. et 20 balles pelade longue de Constantinople à 92 50.

Cuirs. — On a réalisé cette semaine environ 1,000 cuirs Buénos-Ayres à prix divers selon le poids, 6700 cuirs Calcutta à prix divers selon la qualité, 800 cuirs de Sénégal à prix divers selon la qualité, et 1700 cuirs Mogador à fr. 63 50 les 50 kil., vente.

Os de Bétail. — Il s'est traité cette semaine diverses affaires à livrer sur désignation de navires. On en évalue l'ensemble à environ 102,000 k. à fr. 9 26 les 100 kil. esc. 1 et 2 p. o/o.

Cochenille. — 90 sacs Canaries, ont été traités à fr. 11 le kil., escompte 13 o/o, entrepôt.

Canelle Chine. — 20 caisses ont obtenu fr. 280 les 100 kilog., entrepôt.

Bois de Campêche. — Nous venons d'en recevoir de la Laguna (Mexique), environ 340 tonneaux, qui étaient depuis fort longtemps vendus à livrer.

Le *Hoirs*, venant de Halifax introduit un grenier de 20 tonneaux, dont la vente a eu lieu sur le quai, à prix inconnu.

Bois Jaune. — On a traité les 150 tonneaux qui étaient arrivés, il y a une quinzaine de jours de Marachcaibo; le prix de cette vente est inconnu.

On a également traité 40 tonneaux, venus de Sainte-Martha, à fr. 10 les 100 kil., entrepôt.

Girofles. — Quelques petites ventes provenance de l'île de la Réunion, ont eu lieu à fr. 160 les 100 kil., entrepôt.

Gaffer. — Nous en recevons de Smyrne 51 balles de diverses sortes. Aucune vente à constater.

Piment Jamaïque. — Il y a eu vente publique, pour cause d'avaries, de 104 sacs, qui ont été adjugés de fr. 118 à 121 50 les 100 kil., entrepôt.

Valence, 25 Mars.

Les marchés de la Drôme et de l'Ardèche sont très bien approvisionnés, en toutes qualités; les détenteurs sont maintenant pressés de vendre, mais les acheteurs, quoique dépourvus de marchandises, restent en expectative et s'arrêtent que difficilement, à cause des mauvaises nouvelles qu'on reçoit journellement de Lyon et de St-Etienne. Les soies organsins et trames ne se vendent que par petite quantité avec baisse de fr. 3 à 4 par kil. Les fabricans, pour leurs besoins les plus pressans, font partager des balles en plusieurs parties; c'est ainsi qu'ils opèrent, de crainte d'une baisse plus forte. Les prix ne sont que nominaux, le peu d'affaires qui se fait se traitant secrètement.

Nous donnons la côte des prix des soies grèges tenus selon leurs titres, sans affaires, comptant sans escompte:

9/10 d. soies grèges ord. pays	66	à	67	k.
10/11 —	65	à	66	
11/12 —	64	à	65	
12/13 —	62	à	63	
13/14 —	61	à	62	
14/15 —	60	à	61	
15/16 —	59	à	60	
16/18 —	57	à	58	
18/20 —	53	à	56	
Soies basses bonne qualité	47	à	48	

Les soies de filature 1re ordre sont toujours bien tenues, mais sans affaires, ces sortes de soies n'ont pas varié dans leur cote, comptant sans escompte:

9/10 d. filés à 3/4 cocons	74	à	75	
11/12 4 cocons 1/2	73 50	à	74	50
12/13 4/5 cocons	74	à	—	
13/14 5/6 cocons	73	à	74	

Les soies de 2e ordre sont tenues 66 à 70

Plusieurs mouliniers de la Drôme et de l'Ardèche, qui s'alimentent en soies grèges à Lyon et à St-Etienne, ont fait des échanges de ballots de soies ouvrées contre des soies grèges d'Italie, c'est ce qui a produit beaucoup de ballots à la condition la semaine dernière; les prix sur ces places, sont aussi à la baisse, d'après la cote que nous recevons, comptant sans escompte:

9/10 d. filés à la frang en Italie	68	à	69	
11/12 —	66	à	67	
12/14 —	65	à	69	
9/10 d. soies grèges d'Italie non-vales de Naples	64	à	65	
11/12 —	63	à	64	
12/14 d. soies grèges de Messine	61	à	62	
14/16 —	60	à	61	
14/16 — de Toscane	58	à	59	
16/18 —	56	à	57	
18/20 soies grèges Mestoup à court guindre	40	à	44	
18/22 — Mestoup à long guindre	38	à	42	
15/18 — Salonique à la piémontaise	45	à	50	

On nous écrit de Lyon qu'on a l'espoir de voir les affaires reprendre en avril prochain. Le retour de la belle saison apportera quelques affaires pour Paris; il y aura aussi des commissions pour l'Amérique qui ne sont que retardées.

Romans, 23 Mars.

Nos filatures qui avaient fait jusqu'ici leurs efforts pour alimenter leurs usines et donner du travail à leurs ouvriers, vont se voir peut-être dans la dure nécessité de s'arrêter, à cause des grandes pertes qu'ils ont éprouvées. En effet, malgré la baisse qui a lieu sur les grèges, le moulinier perd 3 fr. par kil. sur ses ouvrées, en raison des prix pratiqués encore sur la place.

Au dernier marché les grèges courantes 1re qualité valaient 60 à 61 fr. le kil.; marchandises et acheteurs étaient rares. Il ne s'est rien fait en soies d'ordre ni en soies basses.

Nyons (Drôme), 23 Mars.

Nos fabriques de soies marchent ici toujours avec beaucoup d'activité, bien qu'elles ne soient alimentées que par l'étranger.

A notre dernier marché, il s'est vendu une grande quantité de ballots de soies grèges plants à raison de 30 fr. le cent; les petits plants à 25 fr. le cent.

Aubenas (Ardèche), 23 Mars.

Les prix avaient fléchi de 50 c. à 1 fr. par kil. Il s'est fait peu d'affaires. Les moulniers n'achètent presque rien et réduisent leurs travaux. Les propriétaires qui sont détenteurs de belles parties de soies montrent de l'empressement pour écouler. On cote les soies 1re qlté fr. 65 50 à 67 50 le kil., 2me qlté fr. 48 à 50.

Joyeuse (Ardèche), 22 Mars.

Il s'est opéré à notre marché de mercredi dernière une baisse assez forte sur les prix des grèges; les premières qualités qui se vendaient 71 fr. 40 le kil. ont été offertes à 3 fr. de moins.

Soies 1re qualité de pays 67 à 68 le kilo.

— 2me qualité 58 à 50 fr. suivant le mérite.

Valréas (Vaucluse), 22 Mars.

Les affaires en soie sont absolument nulles; les prix ne sont que nominaux.

L'extrême rareté de l'article et les hauts prix